

C'EST-À-DIRE



“ Les CLIC doivent constituer un relais d'information identifié par les riverains. ”

JEAN-PIERRE MIRANDE
Maire de Saint-Marcel
Président du CLIC
MSSA (73)

Depuis leur création en 2005, les CLIC offrent la possibilité à des acteurs ayant des points de vue

différents de disposer d'un espace d'échange et de concertation inédit où ils peuvent confronter leurs idées. En permettant aux industriels et aux pouvoirs publics de présenter leur stratégie et leurs résultats en matière de sécurité, les CLIC contribuent à rendre plus visible la politique de prévention des risques industriels et permettent d'aborder des procédures difficiles à expliquer et à vivre pour les communes.

Les CLIC ont aussi pour vocation de développer un climat de confiance, des prises de conscience, et de créer un réseau de personnes ressources en vue de constituer un relais d'information clairement identifié par les riverains. Ces derniers, parmi les premiers concernés en cas d'accidents, méritent d'être entendus et qu'on leur donne la possibilité de faire part de leurs besoins en matière de gestion de la sécurité concernant les entreprises Seveso AS.

Enfin, le CLIC étant une représentation d'un fragment de la société civile, il est nécessaire de développer les moyens de relayer l'information auprès du reste de la population par le biais, par exemple, du bulletin municipal, de réunions publiques, etc.

TOUTE LA LUMIÈRE SUR...

LES CLIC

Améliorons la concertation !

Outil de gouvernance visant à renforcer l'intérêt du public pour la sécurité industrielle, les Comités Locaux d'Information et de Concertation fonctionnent plutôt bien malgré quelques améliorations à apporter.

Un fort besoin de concertation

L'existence de lieux de concertation dans les territoires exposés aux risques industriels n'est pas nouvelle. Dès les années 70, les premiers Secrétariats

Permanents pour la Prévention des Pollutions Industrielles (SPPPI) ont animé des débats et des campagnes d'information sur les questions de sécurité industrielle. La catastrophe de l'usine AZF à Toulouse

en 2001, et le débat national qui a suivi, ont conforté le rôle essentiel de la concertation et de l'information dans la prévention des risques. Les Comités

> Suivre page 2



L'ÉCHO DES CLIC

Réunions publiques sur les PPRT en Rhône-Alpes : c'est parti !

Lire suite page 3

APERÇUS

Lire suite page 4

- **LE PRIX « IRIS CRISTAL »** pour la campagne « Les bons réflexes » !
- **EN 2009** : en Rhône-Alpes, 11 millions d'euros investis pour réduire les risques
- **LE PLAN DE MODERNISATION** des installations industrielles
- **NOUVELLE INSTANCE D'INFORMATION ET DE CONCERTATION** sur l'environnement et les risques en Isère



« Cadre d'échange et relais d'information, le CLIC n'est pas un lieu de pouvoir mais un mode de gouvernance »

GÉRARD BERNE

Responsable du pôle « gouvernance et consommation durable »

DREAL* Rhône-Alpes

(* Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement

Quel bilan faites-vous du fonctionnement des CLIC depuis leur création en 2005 ?

Le bilan est plutôt positif bien que des améliorations sont encore à apporter. Les cinq dernières années ont constitué une phase de rodage, de démarrage. Elles ont permis aux membres des CLIC de se familiariser avec la question de la prévention des risques industriels. Les différents collèges ont pu se rendre compte des nombreuses actions menées par les exploitants et les services de l'État en matière de sécurisation des sites Seveso AS et de contrôle des installations.

Quelles sont les voies d'amélioration possibles ?

Il est important que chaque collège s'implique à son niveau et s'approprie pleinement « l'outil » CLIC. Cadre d'échange et relais d'information, il n'est pas un lieu de pouvoir mais un mode de gouvernance qui doit permettre à chacun de s'exprimer librement sur des situations complexes et importantes pour l'avenir des bassins industriels de Rhône-Alpes.

Les CLIC ont-ils empiété sur le rôle des SPPPI* ?

Non, il y a plutôt eu un partage des expériences vécues sur le terrain. En assurant le secrétariat des CLIC, le SPIRAL et le CIRIMI ont été à la fois récepteurs, à l'écoute des débats qui ont eu lieu dans les CLIC, et également émetteurs d'informations, pour une meilleure appropriation des sujets. En mutualisant la réalisation d'outils tels que le site internet www.clic-rhonealpes.com, *Regards sur le Risque*, et les documents de la campagne « Les bons réflexes », ces structures ont favorisé l'accès à l'information sur les risques industriels majeurs. Ils ont également permis de rendre homogène le fonctionnement des CLIC en Rhône-Alpes.

(* Les SPPPI sont des structures collégiales, qui ont aussi pour vocation d'informer sur les questions des risques industriels.

Améliorons la concertation !

Suite de la page 1

Locaux d'Information et de Concertation (CLIC) sont nés officiellement de la loi du 30 juillet 2003 relative à la prévention des risques technologiques et naturels et à la réparation des dommages. Mis en place dans chaque bassin industriel comprenant des installations Seveso AS, ils constituent des cadres d'échange, d'information et de concertation réunissant l'ensemble des acteurs concernés, regroupés en cinq collèges : administrations, collectivités territoriales, exploitants, riverains et salariés.

D'abord pour les riverains

Le CLIC a vocation à rappeler les préoccupations de la population et à prendre en compte ses demandes en matière d'information sur les risques industriels majeurs. Il peut se saisir de toute question ayant trait à la sécurité d'une installation, impliquant les populations riveraines car il doit contribuer : à l'amélioration de la concertation et de l'information sur le fonctionnement des installations AS et de tout projet de modification, d'extension ou d'installation nouvelle, ainsi qu'à la réflexion sur les diverses actions de prévention des risques majeurs.

Des prérogatives importantes

Afin d'atteindre cet objectif, la loi permet au CLIC d'obtenir de nombreuses informations auprès des industriels et de l'administration. Le CLIC est notamment :

- tenu informé par l'exploitant de tous les éléments relatifs à la sécurité de ses installations et des projets de modification ou d'extension de celles-ci ;
- destinataire des rapports d'analyse critique réalisés lors de la constitution des dossiers d'autorisation ;
- informé des plans d'urgence et des exercices relatifs à ces plans ;
- en mesure d'émettre

des observations sur les documents réalisés par l'exploitant et les pouvoirs publics en vue d'informer les citoyens sur les risques auxquels ils sont exposés ;

- en capacité de demander des informations sur les accidents dont les conséquences sont perceptibles à l'extérieur du site ;
- susceptible de faire appel aux compétences d'experts reconnus.

En outre, le CLIC est associé à l'élaboration des PPRT (plans de prévention des risques technologiques) par le biais de l'un de ses membres, désigné pour le représenter aux réunions de travail préparatoires. Le comité est ensuite chargé d'émettre un avis sur le projet de PPRT.

Quelques chiffres

La région Rhône-Alpes compte aujourd'hui trente-quatre CLIC pour soixante-douze installations classées Seveso AS. Leur mise en place a été progressive et a débuté en 2005. Depuis, cinquante-huit réunions ont été organisées. En principe, la loi prévoit que « le CLIC se réunit au moins une fois par an, et autant que de besoin, sur convocation de son président. » Les textes stipulent

également que « le président doit réunir le comité si la majorité des membres en fait la demande motivée. » En 2009, la répartition des réunions de CLIC par département s'est faite comme indiquée dans le tableau 1 ci-dessous.

De nombreux thèmes abordés

Dans chaque bassin industriel, la création des CLIC a précédé le démarrage du processus d'élaboration des PPRT. Au moment de la prescription, ces derniers tiennent néanmoins une place importante dans les débats qui ont lieu ; la procédure est complexe et nécessite des explications à caractère pédagogique. C'est pourquoi il ressort que le thème le plus fréquemment abordé dans les CLIC est le PPRT. Ensuite, viennent la sécurité industrielle (investissements, systèmes de sécurité, plans d'urgence, exercices, consignes en cas d'alerte), le fonctionnement des établissements industriels (processus de fabrication, produits utilisés, formation du personnel), l'évaluation du risque (nature du risque, probabilité, méthodologie des études de dangers),

TABLEAU 1 : RÉUNIONS DE CLIC DEPUIS 2005

DÉPARTEMENT	NOMBRE DE CLIC	NOMBRE CUMULÉ DE RÉUNIONS	NOMBRE DE RÉUNIONS EN 2009
AIN	3	5	2
ARDÈCHE	1	1	0
DRÔME	5	3	2
ISÈRE	6	18	6
LOIRE	1	4	0
RHÔNE	12	17 + 1 (des 4 CLIC)	6
SAVOIE	5	8	3
HAUTE-SAVOIE	1	1	1
TOTAL	34	57 + 1 (des 4 CLIC)	20

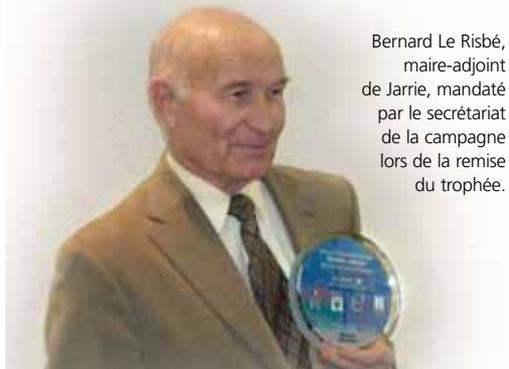
TABLEAU 2 : RÉPARTITION DES PRÉSIDENTS DE CLIC

DÉPARTEMENT	PRÉSIDENTE: PRÉFET	PRÉSIDENTE: ÉLU	CO-PRÉSIDENTE: PRÉFET + ÉLU	SANS PRÉSIDENTE
AIN	2	1	0	0
ARDÈCHE	0	1	0	0
DRÔME	0	2	0	3
ISÈRE	3	3	0	0
LOIRE	1	0	0	0
RHÔNE	0	1	10	1
SAVOIE	0	4	0	1
HAUTE-SAVOIE	0	1	0	0
TOTAL (34 CLIC)	6	13	10	5

LE PRIX « IRIS CRISTAL » POUR LA CAMPAGNE « LES BONS RÉFLEXES » !

Souhaitant faire connaître et valoriser les pratiques d'information, d'éducation et de sensibilisation des citoyens aux risques majeurs, le réseau IDEAL et le MEEDDM organisent tous les deux ans un forum. Le dernier a eu lieu au Havre les 5 et 6 novembre 2009. La campagne d'information du public sur les risques industriels majeurs en Rhône-Alpes, orchestrée par la DREAL, APORA, le SPIRAL et le CIRIMI, a été couronnée du trophée « Iris Cristal », 1^{er} prix dans la catégorie « risques technologiques ».

L'ensemble des documents et outils qui ont fait l'objet de ce prix sont en ligne sur le site www.lesbonsreflexes.com.



Bernard Le Risbé, maire-adjoint de Jarrie, mandaté par le secrétariat de la campagne lors de la remise du trophée.

En 2009: en Rhône-Alpes 11 millions d'euros investis pour réduire les risques

Selon les termes de la circulaire du 29 septembre 2005 relative aux critères d'appréciation de la démarche de maîtrise des risques dite « MMR », les exploitants des établissements soumis à Autorisation avec Servitude (AS), doivent, avant que soit engagée la réalisation des plans de prévention des risques technologiques (PPRT), faire un examen approfondi des mesures de maîtrise des risques à la source et améliorations

envisageables. **L'objectif est de diminuer la gravité, la probabilité et la cinétique des phénomènes dangereux.**

Annuellement, l'inspection des installations classées dresse un bilan chiffré des mesures nouvelles engagées par les industriels. Elles sont de nature très diverse: construction de bassins de rétention de produits chimiques, amélioration de la fiabilité d'automatismes de sécurité au niveau des réacteurs de production,

mise en place de systèmes automatisés de lutte contre l'incendie, confinement de stockage... Au titre de l'année 2009, plus de 11 millions d'euros ont été investis en Rhône-Alpes (hors formation des personnels et investissements d'entretien et de maintenance) sur les quelques 72 sites AS que compte la région. Ces investissements portent principalement sur l'amélioration, la mise en place ou l'ajout de systèmes de sécurité.

L'équipe projet prépare le colloque du 30 avril 2010.



UN PLAN DE MODERNISATION DES INSTALLATIONS INDUSTRIELLES

Le MEEDDM a lancé en janvier 2010 un plan d'actions visant à maîtriser les risques liés au vieillissement des équipements industriels (installations et canalisations). Le plan comporte à la fois des évolutions réglementaires, la refonte ou la production de guides professionnels, un état des lieux et des investigations complémentaires sur les installations jugées les plus critiques, des surveillances renforcées, des investissements spécifiques. Le montant global des investissements nécessaires pour son application est estimé à un demi-milliard d'euros environ pour l'ensemble du secteur industriel, réparti sur plusieurs années. En Rhône-Alpes, vingt inspections auront lieu en 2010 au cours desquelles le sujet du vieillissement sera traité et quinze inspections porteront sur les automates de sécurité.

NOUVELLE INSTANCE D'INFORMATION ET DE CONCERTATION SUR L'ENVIRONNEMENT ET LES RISQUES EN ISÈRE

Après dix ans d'existence, le CIRIMI va évoluer vers une structure de type SPPI prenant en compte des thématiques plus larges que les risques industriels. Le 30 avril se tiendra à Grenoble, au World Trade Center, le colloque de fondation de ce nouvel organisme d'information et de concertation. Ouvert à un large public des différentes catégories socio-professionnelles, cette manifestation permettra d'affiner l'identification des enjeux et les attentes de la société civile en matière de protection de l'environnement et de prévention des risques dans la région grenobloise. Les débats se tiendront dans cinq ateliers thématiques: risques majeurs; qualité des milieux, biodiversité; air, énergie, climat; santé, environnement; aménagement du territoire et économie durables.

Regards
SUR LE **Risque**

LA LETTRE D'INFORMATION SUR LES RISQUES
INDUSTRIELS MAJEURS EN RHÔNE-ALPES

secretariat.spiral@developpement-durable.gouv.fr
secretariat.cirimi@developpement-durable.gouv.fr
ISSN 2101-9797



Imprimé en France (Rhône-Alpes) sur papier recyclé, PEFC et FSC. Imprimeur labellisé Imprim'vert®.

RÉDACTION EN CHEF: Lise Torquet, Gérard Berne
RÉALISATION: Sandra Decelle-Lamothe, agence conseil EDEL
COORDINATION ÉDITORIALE: Sandra Decelle-Lamothe
CONCEPTION/PRODUCTION GRAPHIQUES: Groupe Curious Communication

COMITÉ ÉDITORIAL: SPIRAL, CIRIMI, DREAL Rhône-Alpes, Académie de Grenoble, Grand Lyon, AMI (Association des Maires de l'Isère), IRMa (Institut des Risques Majeurs), APORA (Association des entreprises de Rhône-Alpes pour l'environnement industriel) et des représentants des établissements « Seveso seuil haut » du Rhône et de l'Isère.

© PHOTOS TÊTIÈRE: Christophe Huret, Rhodia et DR.

édité par:



avec le soutien de:



GRAND LYON
communauté urbaine